



## QUESTIONNAIRE DE COMPRÉHENSION CLIENT CORALIUM JUIN 2024

**N° CLIENT :**

**NOM :**

**PRÉNOM :**

Vous vous apprêtez à souscrire l'instrument financier complexe Coralium Juin 2024 dans un compte-titres ordinaire (CTO), dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

L'objectif de ce questionnaire est de s'assurer de votre compréhension de la nature de l'instrument financier complexe, à la suite de la présentation faite par votre conseiller et la prise de connaissance des documents préalablement remis.

Nous vous rappelons que ce questionnaire doit être complété uniquement par vous-même (sans l'aide de votre conseiller). En cas d'incompréhension de l'instrument financier complexe, votre conseiller vous recommandera une solution alternative.

### RISQUE DE PERTE EN CAPITAL :

1. Avec Coralium Juin 2024, le risque de perte en capital que j'encours potentiellement à l'échéance finale du 17 juin 2032, se situe entre 40% et la totalité de mon investissement<sup>(1)</sup> ?

OUI

NON

2. Avec Coralium Juin 2024, si je veux récupérer mon investissement avant l'échéance finale du 17 juin 2032, je suis susceptible d'encourir un risque de perte en capital<sup>(1)</sup> non mesurable a priori ?

OUI

NON

### SOUS-JACENT :

3. La formule du FCP Coralium Juin 2024 est liée à l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50 ?

OUI

NON

4. Quel sera l'impact du mode de calcul « Decrement 5% » sur la performance de l'indice (en comparaison avec ce même indice sans « Decrement 5% ») si le taux de dividendes moyens versés par les actions le composant est de 2% sur la durée de vie du FCP ?

POSITIF

NEGATIF

<sup>(1)</sup> Hors frais d'entrée de 2,50% maximum et droits de garde dans le cadre du CTO. Hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance du contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Hors fiscalité et prélèvements sociaux.

## SÉNARIO DE MARCHÉ À ANTICIPER :

5. En investissant dans Coralium Juin 2024, je suis certain de percevoir le gain fixe prédéterminé de 8,75 %<sup>(1)</sup> par an, quelle que soit l'évolution de l'indice MSCI EMU Social Leaders Select Top 30 5 % Decrement sur la durée de la formule ?

OUI

NON

## MÉCANISMES DE GAINS ET DE PERTES

6. La formule de Coralium Juin 2024 prévoit plusieurs possibilités d'échéance anticipée à compter de la 2<sup>e</sup> année et sous conditions, avec une périodicité :

ANNUELLE

TOUS LES 2 ANS

7. Coralium Juin 2024 permet de bénéficier d'une protection en capital<sup>(1)</sup> si, à la date de constatation finale le 4 juin 2032, l'Indice MSCI EMU Social Leaders Select Top 30 5 % Decrement enregistre une perte inférieure ou égale à 40% par rapport à son Niveau Initial<sup>(2)</sup> ?

OUI

NON

8. Si l'indice MSCI EMU Social Leaders Select Top 30 5 % Decrement n'a pas baissé par rapport à son niveau initial à l'une des dates de constatation intermédiaire ou à la date de constatation finale, la formule du FCP Coralium Juin 2024 prévoit le remboursement du capital investi majoré d'un gain fixe prédéterminé multiplié par le nombre d'année de détention. Quel est le montant de ce gain fixe prédéterminé ?

8,75 %

5 %

## DURÉE DE MON INVESTISSEMENT

9. Au démarrage de la formule, la durée à prévoir pour mon investissement dans Coralium Juin 2024 est de 8 ans et 11 jours ?

OUI

NON

(1) Hors frais d'entrée de 2,50% maximum et droits de garde dans le cadre du CTO. Hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance du contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Hors fiscalité et prélèvements sociaux.

(2) Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice publiés les 6, 7 et 10 juin 2024.

Après vérification par mon conseiller des réponses apportées sur mon questionnaire :

1. Mon questionnaire confirme ma compréhension de l'instrument financier complexe.
2. Mon questionnaire révèle certaines incompréhensions de l'instrument financier complexe, qui portent sur la ou les questions n°.....

Après clarification des points d'incompréhension par mon conseiller, j'atteste désormais avoir compris l'instrument financier et être en mesure de répondre (mettre la réponse aux questions) à la ou aux questions :

.....  
.....

3. Malgré les clarifications de mon conseiller, des points d'incompréhension demeurent quant à l'instrument financier complexe. Une alternative me sera proposée par mon conseiller

Je soussigné(e) ..... reconnais avoir répondu à ce questionnaire sans l'assistance de mon conseiller et avoir compris la nature sophistiquée de l'instrument financier complexe, de ses mécanismes ainsi que les risques y afférent, et accepte d'y souscrire en connaissance de cause.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature du client précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

**BPCE** : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 euros. Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris N° 493 455 042 BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100.

**Natixis Investment Managers International** : Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**